Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260702-0602_07_2026-DE

DELIBÉRATION - SEANCE DU 2 JUILLET 2026

0602_07_2026 Validation du devis de l'ADAC

Le deux juillet deux mille vingt-six (02/07/2026), à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier GUERVILLY, à la salle des fêtes de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 25 juin 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY	Alexandre LE DANTEC (18h40)
	Odile HERVE	Sophie MENGUY
	Ghislaine COTREL	Eric MORDELET (18h50)
	Arnaud LE BRAS	Hélène CORBEL
	Laure ROPERS	René QUEMENEUR
	Romain LE CABEC	Raphaël LOUBATON
	Gilles LE CALVEZ	Sylvie LE NORMAND
		Myriam BIDAULT (18h55)
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Arnaud LE BRAS	

Monsieur le Maire présente un devis de l'ADAC pour accompagner la commune sur les travaux d'assainissement pluvial 2026, pour un montant total de 1500€ HT / 1800€ TTC.

Les membres du Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

VALIDENT le devis de l'ADAC pour accompagner la commune sur les travaux d'assainissement pluvial 2026, pour un montant total de 1500€ HT / 1800€ TTC.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Olivier GUERVILLY

Le secrétaire de séance

Arnaud LE BRAS

MAIRIE DE SAINT-CLET 22260